

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance d'ajournement du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le lundi 22 septembre 2014, à 19 h 30, au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents la mairesse, madame Danielle Marcoux, et les conseillers suivants :

Sont présents :

- Monsieur Yves Labonté;
- Madame Solange Tremblay;
- Madame Marielle Roy;
- Monsieur Jean-Yves Thériault;
- Monsieur Jocelyn Caron;
- Monsieur Robert-Luc Blaquière;

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Madame Danielle Marcoux. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, et monsieur Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, sont aussi présents.

2014-09-384

Ordre du jour

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillères et les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Réunion d'ajournement 22 septembre 2014 Ordre du jour

1. Ouverture par la prière;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Invitations :
 1. Forum Social Bas-Laurentien;
 2. Organisme de bassin versant;
4. Dépôt de documents :
 1. MAMROT – Entente industrielle;
 2. Parc éolien du Lac Alfred;
 3. Ministère du Développement durable – Programme redevances;
 4. CPE L'enfant joue;
5. Demandes d'appuis :
 1. Garde paroissiale;
 2. Comité d'embellissement;
 3. Chambre de commerce de la MRC de La Matapédia;
 4. Club Action-Sol de La Matapédia;
 5. Tournoi de ballon-balai;
6. Règlement 2014-04 – Skate park – Paiement;
7. Hydro-Québec – Travaux de maintenance;

8. Route du Lac Malcolm et route Pouliot;
9. Géorallye – Entente;
10. Correction – Écriture sur le cénotaphe;
11. Abrogation résolution 2014-09-381 – Sécurité Berger Inc;
12. Centre sportif – Paiement – Danse mobile;
13. Beloteq;
14. Indicateurs de gestion;
15. Avis de motion – Règlement – Ouverture des chemins d’hiver;
16. Motion de félicitations – Madame Mélanie Turcotte et Messieurs Éric Couture et Mathieu Berthelot;
17. Affaires nouvelles :
 1. _____;
 2. _____;
 3. _____;
18. Période de questions;
19. Prochaine réunion – 6 octobre 2014;
20. Levée de l’assemblée.

Les points 3.1 et 3.2

Les points 3.1 et 3.2 de l’ordre du jour sont discutés par les conseillères et les conseillers municipaux. Malheureusement, aucune conseillère et aucun conseiller ne sont disponibles pour assister à ces invitations.

- 4.1 Un courriel reçu de madame Mylène Delorme du MAMROT concernant une demande de modification à l’entente industrielle nous informe que cette demande doit être déposée par National Vacuum. Réception d’une lettre de monsieur Denis Drapeau, représentant de National Vacuum, datée du 9 septembre 2014 et faisant mention d’une demande de modifications adressée au MAMROT. Dépôt de l’entente industrielle concernant National Vacuum.
 - 4.2 Réception d’un communiqué de presse indiquant que les MRC de La Matapédia et de La Mitis acquièrent une part du parc éolien du Lac-Alfred.
 - 4.3 Une lettre du MDDELCC donne de l’information sur le programme de la redistribution aux municipalités des redevances pour l’élimination de matières résiduelles.
 - 4.4 Un document nous tient au courant de la situation pour le projet du CPE de Sayabec concernant le plan de demandes financières.
-

2014-09-385

**Demande d'appui – Comité de la
Garde paroissiale**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillères et les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 175.00 \$ au Comité de la Garde Paroissiale de Sayabec Inc. afin de les appuyer dans l'organisation d'un déjeuner qui aura lieu le 21 septembre 2014.

Par la même résolution, les conseillers municipaux acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

Le point 5.2 :

Le point 5.2 concernant le Comité d'embellissement et des Fleurons sera mis à la réunion du 6 octobre 2014.

2014-09-386

**Demande d'appui – Chambre de
commerce de la Matapédia**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillères et les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le versement de 3 900.00 \$ à la Chambre de commerce de la MRC de la Matapédia ce qui permet de renouveler la participation financière de la Municipalité de Sayabec pour l'année 2014-2015.

2014-09-387

**Demande d'appui – Club Action-Sol
de la Matapédia**

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu par les conseillères et les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le prêt de 6 tables de pique-nique appartenant à la Municipalité de Sayabec au Club Action-Sol afin de leur permettre de tenir une activité de rencontre chez monsieur Georges Sirois de Val-Brillant le 25 septembre 2014. Le responsable, monsieur Richard Hallé, s'occupera du transport des tables et ce pour l'aller-retour de Sayabec à Val-Brillant.

2014-09-388

**Demande d'appui – Club de ballon -
balai**

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu par les conseillères et les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 175.00 \$ au Club de ballon-balai de Sayabec représenté par monsieur Michel D'Astous afin de les appuyer dans l'organisation d'un 5 à 9 qui aura lieu le 12 octobre 2014 au centre communautaire de Sayabec.

Par la même résolution, les conseillers municipaux acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

2014-09-389**Règlement 2014-04 – Skate park**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillères et les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture numéro 34486 à l'entreprise Richard Poirier & Frères Électrique Ltée au coût de 6 898.50 \$ pour la pose de l'éclairage concernant le skate park.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 6 222.64 \$ correspondant à la somme du sous-total de la facture et de 37.20 % de la TVQ au montant de 222.64 \$ soit remboursée à même le règlement 2014-04. Le montant de la TPS de 300.00 \$ ainsi que le 62.8 % de la TVQ, soit 375.86 \$, seront financés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

2014-09-390**Hydro-Québec - Maintenance**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillères et les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser Hydro-Québec à effectuer des travaux de maintenance sur la ligne qui traverse et où est à proximité sur le lot 3 347 720, route Rioux. Ces travaux auront lieu du 2 septembre et devraient se terminer le ou vers le 30 novembre 2014.

Le point 8 de l'ordre du jour est remis à la réunion du 6 octobre 2014.

2014-09-391**Géorallye – Entente**

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu par les conseillères et les conseillers de Sayabec d'autoriser madame Danielle Marcoux, mairesse et monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la Municipalité de Sayabec l'entente de promotion du Géorallye Terres & Rivières Durables.

2014-09-392**Cénotaphe - Correction**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillères et les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser la correction sur le cénotaphe de Sayabec situé dans le parc au Tournant-de-la-Rivière au coût de 300.00 \$ plus les taxes. La correction est celle-ci : la date du décès de Joseph Keable est le 9 juin 1918 et il est écrit sur le cénotaphe le 16-09-1916. Toutes les vérifications du texte ont été faites auprès de l'armée canadienne par madame Pascale Turcotte, agente de développement économique. La correction sera faite directement sur place par l'entreprise Monuments BSL de Rimouski.

2014-09-393**Résolution – Abrogation – Sécurité Berger Inc.**

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu par les conseillères et les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'abrogation de la résolution numéro 2014-

09-381 concernant l'entreprise Sécurité Berger inc. située au 39, boulevard Joubert Est propriété de monsieur Rock Berger. Le propriétaire de l'entreprise a décidé de retirer la demande faite à la municipalité de Sayabec concernant la demande de modification dans les règlements d'urbanisme concernant la zone 68CC.

2014-09-394

**Paieiment – Danse mobile Audio
Max**

Proposé par monsieur Robert-Luc Blaquière, conseiller, et résolu par les conseillères et les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture numéro 112 à l'entreprise Danse-Mobile Audio Max au coût de 1075.26 \$, taxes incluses, pour l'achat de 2 caisses de son Alto, le filage et les connecteurs ainsi que le transport et l'installation pour le centre sportif David-Pelletier.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 944.98 \$ comprenant l'achat du système de son soit remboursée au compte immobilisations portant le numéro GL0331100 000. Le montant de la TPS de 43.50 \$ et le montant de la TVQ de 86.78 \$ seront payés à même le budget courant, soit le compte 500714 pour fin de réclamation gouvernementale.

2014-09-395

Beloteq - Réclamation

CONSIDÉRANT QUE La Municipalité de Sayabec a signé une entente de fourniture de chaleur provenant de la chaufferie à la biomasse avec la Commission scolaire des Monts-et-Marées à compter du 15 décembre 2013;

CONSIDÉRANT QUE Le représentant de Beloteq, monsieur Alexandre Belleau, a fourni un échéancier le 15 octobre 2013 par courriel à Monsieur Renaud Savard et confirmé cet échéancier lors de la réunion de lancement du projet le 30 octobre 2013, prévoyant la mise en opération de la chaufferie à la biomasse forestière était prévue le 16 décembre 2013;

CONSIDÉRANT QUE Que suite à cette information, la Commission scolaire Monts-et-Marées a fermé ses chaudières électriques le 30 novembre 2013 afin de limiter au maximum l'impact d'une facturation annuelle d'Hydro Québec, les chaudières au propane prenant le relais temporairement;

CONSIDÉRANT QUE Le démarrage de la chaufferie à la biomasse a été retardée du 16 décembre 2013 au 27 janvier 2014, une deuxième fois au 10 février 2014 et une troisième fois au 4 mars 2014;

CONSIDÉRANT QUE Les reports de démarrage ont eu comme conséquence d'empêcher la Municipalité de Sayabec de livrer la chaleur provenant de la chaufferie à la biomasse forestière à la date prévue, soit le 16 décembre 2013;

CONSIDÉRANT QUE Ce retard de fourniture de la chaleur provenant de la chaufferie à la biomasse forestière a entraîné pour la Commission scolaire des Mont-et-Marées des dépenses supplémentaires de 10 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE Ces dépenses supplémentaires de 10 000 \$ ont été réclamées par la Commission scolaire des Monts-et-Marées à la

Municipalité de Sayabec;

CONSIDÉRANT QUE La Municipalité de Sayabec a accepté de dédommager la Commission scolaire des Monts-et-Marées pour un montant de 10 000 \$ afin de respecter l'entente signée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu à l'unanimité de réclamer à l'entreprise Beloteq un montant de 10 000 \$ pour le non-respect de la date de démarrage de la chaufferie à la biomasse forestière qui était prévue le 16 décembre 2013.

2014-09-396

MAMROT – Sondage – Indicateurs de gestion

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillères et les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à remplir le sondage sur l'utilité et la comparabilité concernant les indicateurs de gestion envoyé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Monsieur Robert-Luc Blaquière quitte la réunion à 19 h 50.

2014-09-397

Règlement – Ouverture des chemins d'hiver – Avis de motion

Monsieur Jocelyn Caron, conseiller, donne avis de motion qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement concernant l'ouverture des chemins d'hiver pour l'année 2014-2015.

Monsieur Robert-Luc Blaquière, conseiller, revient à la réunion à 19 h 54.

2014-09-398

Motion de félicitations

Proposé par monsieur Robert-Luc Blaquière, conseiller, et résolu par les conseillères et les conseillers municipaux de Sayabec d'adresser leurs plus sincères remerciements à madame Mélanie Turcotte ainsi qu'à messieurs Éric Couture et Mathieu Berthelot pour tout le travail accompli dans le dossier du secondaire 5.

2014-09-399

Levée de la séance

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillères et les conseillers municipaux de Sayabec que la séance soit levée à 20 h 02.

Danielle Marcoux,
maire

Francis Ouellet, directeur général et
secrétaire-trésorier